



Paris le, 19 avril 2011

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les organisations syndicales du ministère des Affaires étrangères et européennes ont à plusieurs reprises alerté les autorités de ce ministère sur le projet de transfert de fonds d'archives entre le Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN) et le Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve. Ce projet est à l'ordre du jour de la prochaine commission des Archives diplomatiques du 26 avril 2011, que vous présidez de droit, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de permettre à l'intersyndicale, d'assister à cette réunion et de prendre la parole devant la commission pour présenter – au nom des personnels – nos objections à ce projet et notre volonté que soit réaffirmée la vocation du CADN d'être le service de conservation des archives des postes diplomatiques et consulaires qu'il est aujourd'hui.

Les réserves que nous souhaitons exposer à la commission des archives diplomatiques sont les suivantes :

- 1- l'absence d'étude sur le coût et les conséquences des déménagements prévus et notamment les conséquences juridiques, financières et immobilières de ce projet ;

- 2- l'absence d'étude de solutions alternatives pour la conservation des archives actuellement conservées au dépôt d'Orvault et celle notamment des anciens magasins de l'imprimerie ;
- 3- Les conséquences importantes pour le personnel des archives diplomatiques, plus particulièrement à Nantes mais également à La Courneuve tant en raison de l'augmentation de la charge de travail induite par ce projet qu'en raison des conséquences sur la vie personnelle des agents.

Nous espérons, Monsieur le Ministre d'Etat, que vous voudrez bien répondre favorablement à notre requête et vous prions de bien vouloir agréer l'expression de notre haute considération.



JP FARJON

Pour le syndicat CFDT

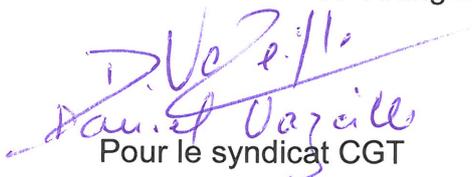
du ministère des affaires étrangères



C. Norin

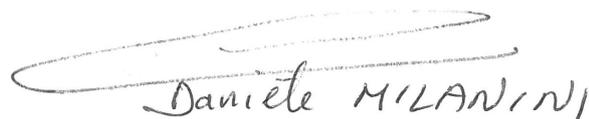
Pour le syndicat CFTC

du ministère des affaires étrangères et européennes



Pour le syndicat CGT

du ministère des affaires étrangères



Danièle MILANINI

Pour le syndicat Force ouvrière

du ministère des affaires étrangères



Pour l'Union syndicale des agents des corps de
chancellerie des affaires étrangères



Pour le syndicat Unitaire des Personnels du Ministère
des Affaires Etrangères